



ASI devient Société à Mission Un engagement fort pour un avenir numérique durable

Nantes, le 12 juin 2024 – Après avoir défini et inscrit sa raison d'être dans ses statuts en 2021, ASI franchit une nouvelle étape en adoptant la qualité d'Entreprise à mission.

Cabinet d'expertises numériques, ASI est devenue une référence par sa capacité à accompagner de bout en bout ses clients du conseil, à la conduite du changement, en passant par la réalisation de services digitaux et l'exploitation de la data avec l'ambition d'avoir un impact positif pour l'ensemble des parties prenantes.

A l'occasion de son Assemblée Générale annuelle du 30 mai 2024, ASI a adopté son nouveau statut d'entreprise à mission. Cette décision réaffirme sa volonté d'œuvrer pour **un digital qui a un impact positif pour tous**, en intégrant au cœur de sa gouvernance plusieurs objectifs sociaux et environnementaux.

« Devenir Société à Mission est la concrétisation d'un cheminement d'entreprise responsable depuis 2009 et le démarrage d'une nouvelle ère pour l'entreprise. Nous souhaitons transformer la manière d'être un acteur du numérique, en intégrant dans tous nos métiers une conscience des conséquences de ce que l'on fait, des méthodes pour orienter nos choix et la mesure de notre Impact avec la volonté qu'il soit le plus positif possible dans chaque contexte. » déclare **Cédric Etienne, Co-Président d'ASI**

La Raison d'être d'ASI, coconstruite avec ses parties prenantes

Agir pour un monde numérique responsable au service de l'humain

Centrés sur l'humain et conscients de l'impact du numérique sur notre société, nous développons des solutions utiles, sobres et efficaces dans le but d'améliorer le quotidien des utilisateurs.

De manière concrète et mesurable, nous cherchons à apporter de la valeur aux projets de nos clients afin qu'ils s'inscrivent dans les transitions sociales et environnementales.



5 objectifs précis et structurants au service de la raison d'être

En tant que Société à mission, ASI a inscrit dans ses statuts 5 objectifs statutaires sociaux, environnementaux et territoriaux qui portent sur le cœur de son activité.

1. Favoriser l'épanouissement des collaborateurs, développer leur niveau d'expertise, leur conscience des enjeux sociétaux et environnementaux liés au numérique ainsi que leur capacité à déployer notre mission au sein de l'entreprise et chez nos clients.
2. Développer des solutions numériques utiles et créatrices de valeur dans le quotidien des utilisateurs.
3. Ancrer dans nos offres et dans nos accompagnements les dimensions de sobriété et d'accessibilité liées au numérique responsable.
4. Créer une dynamique vertueuse et collective autour du numérique responsable en partageant avec toutes les parties prenantes nos convictions et savoir-faire.
5. Participer sur nos territoires d'implantation à la mise en place de projets en lien avec le numérique favorisant la transition sociale et environnementale.

Un comité de mission ouvert et engagé

Conformément à la loi Pacte, un comité de mission a été nommé afin de s'assurer de l'adéquation des actions engagées par ASI avec les objectifs sociaux, environnementaux et territoriaux fixés.

Indépendant des autres organes de gouvernance de l'entreprise, ce comité de mission est composé de :

3 collaborateurs d'ASI

- Lysa Corcuff, Développeuse
- Loïc Mathys, Consultant confirmé
- Théophile Toussaint, Consultant

3 membres externes

- Denis Poulrier-Cucherat, Directeur général de Keran et SCE Aménagement & Environnement
- Anaïs Vivion, CEO de Beapp
- Patrick Vallée, Dirigeant-cofondateur du groupe Tibco



Verbatim de 3 membres du comité de Mission

"De mon point de vue, ASI sort du lot des ESN en portant concrètement ses convictions sur le développement durable, qu'il soit écologique ou sociétal en se préoccupant du bien-être des collaborateurs. Je suis convaincu que c'est la bonne direction à prendre pour une entreprise. Je souhaite être acteur de cette motivation et accompagner ASI à porter ses idées !"

Loïc Mathys, Consultant confirmé au sein de l'agence ASI Rennes

« ASI est déjà bien engagée sur le plan social et environnemental au travers de sa Démarche Impact. Elle souhaite aller plus loin en devenant Entreprise à Mission. C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de les accompagner parce que je sens un réel engagement de la Direction et que les défis à relever dans leur secteur d'activité seront complexes. J'espère pouvoir leur faire bénéficier de l'expérience de Keran comme jeune Entreprise à mission et de mon regard externe sur les challenges qu'ils vont avoir à relever tout au long de ce nouveau parcours. »

Denis Pourlier-Cucherat, Directeur général de Keran et SCE Aménagement & Environnement

« C'est avec enthousiasme que je rejoins le comité de mission d'ASI. Convaincue que les enjeux liés aux transitions environnementales et sociales doivent être adressés de manière collective, je suis ravie à l'idée de participer à la dynamique portée par ASI. Les entreprises qui créent des outils numériques ont un rôle crucial à jouer pour accompagner la mise en œuvre des prochaines technologies tout en prenant soin des Hommes et de notre planète. En tant que partenaire d'ASI, il m'a semblé tout naturel d'accepter de rejoindre ce comité. »

Anais Vivion, CEO de BeApp

À propos d'ASI

Créé en 1993, ASI est un cabinet d'expertises numériques qui compte 500 collaborateurs et dont le siège est à Nantes. Les six autres implantations sont situées à Bordeaux, Paris, Lyon, Niort, Rennes, Brest et Niort. ASI accompagne les organisations publiques et privées, ETI et grands groupes dans leur transformation digitale en développant des services numériques destinés à leurs collaborateurs, partenaires et/ou clients de la conception à l'adoption par les utilisateurs. Le chiffre d'affaires 2023 est de 42,7 M€.

Pour en savoir plus : www.asi.fr // LinkedIn : ASI @

Contact Presse : Magali BARBEY - mbarbey@asi.fr - tel : 06 08 93 40 67